L'UTILITÉ DES PRODUITS TERMINOGRAPHIQUES INFORMATISÉS. LE CAS DE L'INFOTERMINOGRAPHE COMMUNAUTAIRE

Ludmila HOMETKOVSKI,
Université Libre Internationale de Moldova

Résumé: *Dans le présent article l'auteur aborde le problème du manque de ressources terminologiques informatisées dans le domaine juridique dans la République de Moldova. En étudiant les plus importantes bases et banques de données terminologiques créées par plusieurs institutions publiques et compagnies privées de la Moldova et de l'étranger et en tenant compte du développement vertigineux des nouvelles technologies informationnelles, l'auteur considère très utile de profiter des possibilités offertes par l'informatique dans le traitement des données terminologiques et vient avec une solution même si elle est partielle: la création d'une base de données contenant la terminologie de l'Union européenne - l'InfoTerminographe Communautaire (ITeC), qui contribuera sûrement à la rentabilisation du travail des terminologues, terminographes, traducteurs et rédacteurs des textes juridiques. Tout en argumentant la nécessité de tels produits pour la République de Moldova, l'article proposé décrit tant la structure actuelle de la base de données, les étapes de son élaboration, son contenu, établit ses utilisateurs potentiels, que trace l'avenir de l'ITeC.*

Mots-clés *: terminographie informatisée – base de données terminologiques – langage juridique communautaire.*

La terminologie en tant que discipline née des nécessités pratiques a créé ses méthodes de travail et a adapté à sa spécificité les méthodes existentes. De la même façon que la lexicologie qui a donné naissance à la lexicographie – branche pratique dont le but est de produire les dictionnaires, la science terminologique a créé la terminographie – branche pratique qui vise l'élaboration de la méthodologie de réalisation des dictionnaires spécialisés (on a en vue tant les travaux terminologiques sur papier que ceux informatisés).

Grâce au développement des technologies informationnelles, l'activité terminologique ne peut pas être actuellement conçue sans l'utilisation des applications informatiques, car toute l'activité terminographique s'appuie sur celles-ci.

L'assistance apportée par l'ordinateur contribue au perfectionnement du travail terminologique. A l'aide de la machine le produit terminographique peut être élaboré dans un délai relativement bref et dans de meilleures conditions.

L'utilité évidente de l'informatique dans la terminologie est acceptée parmi les chercheurs auxquels nous adhérons aussi, car *„high-quality terminology work results in reliable, multifunctional (mono- or multilingual) terminographical data (i.e. terminological data and associated data), which are primary elements of information and knowledge management systems"* (GALINSKI, 1990: 87).

A son époque, Wüster considérait l'informatique comme un domaine constitutif de la terminologie. Selon lui, l'informatique n'était qu'un instrument destiné au stockage et à la récupération de l'information (WÜSTER, 1981: 102).

Mais avec le temps l'informatique a considérablement évolué et les services qu'elle peut offrir à la terminologie sont beaucoup plus diverses que le simple stockage d'information. Les moyens employés dans le but de réaliser le travail terminologique sont beaucoup plus nombreux qu'à l'époque de Wüster.

BDD-A5722 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 04:22:41 UTC)

A présent le terminologue a la possibilité d'accéder rapidement à une base de données terminologique (BDT) ou une base de concepts spécialisés, ce qui modifie considérablement les modalités de son travail par rapport au passé.

A diverses étapes de l'activité terminologique, une programmation judicieuse aide essentiellement: pendant *la documentation*, lorsque des bibliographies, textes spécialisés etc. sont nécessaires, l'informatique assure l'accès aux bases et banques de données, aux centres de travail, aux travaux publiés et autres types d'informations linguistiques et terminologiques; pour *la constitution du corps de données*, le terminologue peut sélectionner automatiquement les termes et les textes dont il a besoin; pendant *l'élaboration des fiches terminologiques*, l'informatique permet au terminologue de compléter automatiquement les fiches en y ajoutant des informations: définitions, contextes, traductions etc.; dans le but de *la vérification et l'enrichissement* des informations, le terminologue accède de nouveau aux bases de données et remplit les fiches de nouvelles informations obtenues; lors de *l'édition* de la terminologie, l'informatique offre aussi diverses possibilités (support papier, support magnétique, CD etc.). Ces données peuvent être livrées à l'utilisateur du produit terminologique selon ses nécessités: avec ou sans définitions, équivalents en d'autres langues, exemples d'emploi etc.; en format différent, en caractères tipographiques différents etc.

Il en résulte donc que la terminographie peut être définie comme un sous-domaine de la terminologie qui traite les principes et la pratique d'élaboration des dictionnaires spécialisés tant sur support papier qu'en format électronique (collecte, constitution, gestion et diffusion des données terminologiques) qui représentent l'objectif et le produit final de l'activité terminographique et par conséquent le processus final de la terminologie.

Le saut brusque de l'informatique a beaucoup influencé la terminographie. L'apparition de l'internet est aussi un moment bénéfique pour la collaboration internationale entre les organismes terminologiques qui peuvent faire un échange rapide d'informations, pour la livraison directe des produits terminographiques dans l'ordinateur de l'utilisateur etc. Les possibilités informatiques dont se sert la terminologie/-graphie contribueront sûrement à la compréhension entre les spécialistes et au traitement des données terminologiques à un niveau supérieur.

La création internationale des banques de données a été initiée par certaines institutions publiques et compagnies privées. Il existe aujourd'hui des bases et banques de données organisées par la Commission européenne, les gouvernements de différents pays, diverses centres terminologiques, etc.

Notre intérêt porte surtout sur les BDT qui offrent des informations sur la terminologie de l'Union européenne (UE).

En Roumanie, par exemple, dans le but de promouvoir une terminologie uniforme dans la traduction de l'acquis communautaire en roumain et de la législation roumaine vers les langues officielles de l'UE, la Direction pour la Coordination des Traductions de l'Institut européen de la Roumanie (IER) a créé une BDT disponible sur www.ier.ro contenant plus de 25 000 entrées en anglais, français, italien, espagnol, portugais, allemand, latin et roumain provenant de 81 domaines de l'activité européenne.

Les termes enregistrés sont validés sur la base des dictionnaires, des travaux de spécialité, de la législation publiée officiellement et à l'aide des experts des ministères, agences, universités.

Pour consulter les termes de la BDT, il est nécessaire de choisir la langue d'interrogation, le domaine et d'introduire dans la boîte de recherche un mot-clé. Dans

BDD-A5722 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 04:22:41 UTC)

le cas d'un résultat positif, le terme ou les termes ayant comme élément constitutif le mot introduit dans la boîte sont affichés. En cliquant sur le terme voulu, l'utilisateur accède à la fiche terminologique concrète.

Par exemple, la fiche du terme roumain *acquis comunitar* offre l'information suivante:

Proiect	White Paper Glossary
Domeniu	Legislaţie
română	***acquis* comunitar**
engleză	**"*acquis* communautaire"**
Sursă	White Paper: p.2, 17
Definiţie	The "acquis communautaire" (Community patrimony) is the body of common rights and obligations which bind all the Member States together. It is founded principally on the Treaty of Rome and the supplementing acts (the Single European Act, the Treaty on European Union etc.), plus the large body of secondary legislation which derive from them. The "acquis communautaire" relates mainly to the single market and the four freedoms inherent in it (freedom of movement for goods, individuals, capital and services), the underlying common policies (agriculture, trade, competition, transport, etc.) and measures to support the least-favoured regions and categories of the population. The Union has committed itself to maintaining the Community patrimony in its entirety and developing it further. Exemptions and derogations from the legal framework constituted by the Community patrimony are are granted only in exceptional circumstances and are limited in scope.
Referinţă	Glossary of the 1996 Intergovernmental Conference
germană	**Integrationsstand der Gemeinschaft (1)**
Referinţă	Weissbuch, S. 2 und 17 (1)
germană	**gemeinschaftlicher Besitzstand (2)**
Referinţă	Anhang zum Weissbuch, S. 92 (2)
franceză	***acquis* communautaire**

Figure № 1. Fiche terminologique de la BDT de l'Institut européen de la Roumanie.

A partir de cette figure on observe que les définitions et les sources sont données en langue anglaise. La fiche est unilingue, c'est-à-dire, si l'utilisateur choisit une autre langue d'interrogation, il obtiendra la même fiche terminologique.

En ce qui concerne la République de Moldova (RM), on y constate un déficit des produits terminographiques informatisés. L'étude des ressources offertes par les organisations et les institutions dont l'activité est liée directement ou indirectement à l'UE, a certifié le fait qu'en Moldova il n'existe pas de BDT contenant des termes communautaires.

Le Centre National de la Terminologie (CNT) créé en 1989 est la plus importante institution de recherche et d'implantation des terminologies spéciales dans les structures administratives, économiques, sociales etc. de la République de Moldova.

Les plus importantes directions d'activité du CNT sont: recherches théoriques et appliquées dans le domaine de la terminologie, traductions spécialisées, rédaction des documents normatifs, élaboration des glossaires terminologiques, création des bases de données. Le CNT a créé une BDT disponible sur www.cnt.dnt.md.

BDD-A5722 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 04:22:41 UTC)

Au mois de février 2009, la BDT proposait les statistiques suivantes embrassant les termes de 87 domaines présentés dans la base: Fiches au total – 49 626, Termes au total – 224 827, Termes roumains – 63 337, Termes russes – 58 999, Termes français – 38 709, Termes anglais – 33 597, Termes allemands – 10 948, Termes espagnols – 6 859, Termes italiens – 6 671, Termes portugais – 5 132, Termes latins – 535.

Malheureusement, la recherche dans cette base de tels termes comme *drept comunitar, acquis comunitar* etc. a été infructueuse, ce qui nous permet d'affirmer que la plus importante BDT moldave ne contient pas de termes communautaires.

Néanmoins, nous présentons plus bas une fiche terminologique du CNT pour exemplifier sa structure:

Terme-vedette:	***communauté***
Domaine:	écologie
Définition:	Ensemble d'organismes entre lesquels on établit des relations dţexistence et d'interaction.
Termes russes:	сообщество
Termes français:	communauté
Termes anglais:	community
Termes allemands:	Gemeinschaft
Termes espagnols:	comunidad
Termes italiens:	comunita
Termes portugais:	comunidade
Sources:	1. Maria T. Lino, Maria R. Costa, Lexico panlatino de terminologia do ambiente, Lisboa, 1999
Information supplémentaire:	
Indice de la zone:	Terme recommandable
Indice grammatical:	n.f.sg.
Registre:	technique

Figure № 2. Fiche terminologique de la BDT du Centre National de la Terminologie de la Republique de Moldova.

De la structure complète de la fiche élaborée par le Centre national dans l'exemple présenté manquent trois champs: Synonymes, Abréviation et Contexte.

Le but de notre article n'est aucunement de critiquer les produits terminographiques existants, mais de constater la situation réelle de la terminologie communautaire en Moldova.

Etant donné le manque dans notre pays d'une BDT propre à la terminologie européenne et le développement des relations RM-UE, nous avons conçu et élaboré *l'InfoTerminographe Communautaire* (ITeC) qui pourrait compléter les ressources terminologiques existantes en Moldova et même à l'etranger.

L'InfoTerminographe Communautaire se présente comme:

- une source de renseignement sur le sens particulier des termes communautaires qui permet de ne pas confondre les concepts des droits nationaux avec ceux de l'UE;

BDD-A5722 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 04:22:41 UTC)

- un guide de travail à l'usage des rédacteurs et des rédactrices qui ont le souci du mot juste et de la correction de la langue et qui désirent trouver rapidement la réponse aux questions que soulèvent leurs difficultés linguistiques et juridiques;
- un outil contribuant au perfectionnement linguistique des juristes;
- un des mécanismes qui engendre l'établissement possible de liens culturels, économiques et juridiques entre la RM et les pays membres de l'UE;
- un recueil des termes et documents juridiques utile pour toute la francophonie par sa nature et son contenu;
- un dictionnaire électronique quadrilingue français-roumain-anglais-russe;
- une base de données qui peut servir de complément des manuels au programme des cours de rédaction et de traduction juridiques;
- un complément des dictionnaires généraux et spécialisés.

Les méthodes de travail terminographique varient en fonction des finalités et des utilisateurs du produit terminographique. En tant qu'utilisateurs potentiels de l'ITeC peuvent apparaître:

- Traducteurs professionnels;
- Universitaires qui enseignent la terminologie et la traduction spécialisée;
- Spécialistes du Département d'Intégration Européenne du Ministère des Affaires Extérieures de la République de Moldova;
- Juristes (y compris les professeurs universitaires);
- Etudiants, surtout en droit, relations internationales et langues étrangères;
- Autres catégories d'utilisateurs dont l'activité ou l'intérêt porte sur l'UE.

La création de l'ITeC est le résultat d'un processus complexe qui a connu plusieurs étapes d'élaboration et l'application de différentes méthodes.

***L'étape de préparation*.** Cette étape a commencé par la détermination du domaine de la recherche terminologique. Le choix du micro-domaine Droit communautaire est motivé par l'évolution des relations entre la Moldova et l'UE et le manque dans notre pays d'une terminologie communautaire systématisée dans un produit terminographique qui pourrait répondre à plusieurs nécessités de l'utilisateur.

A la même étape l'auteur a élaboré la conception générale de la BDT, sa structure et a décrit le processus de son utilisation. L'informaticien a réalisé la configuration générale d'après notre demande (les rubriques, les champs de la fiche, les options, le moteur de recherche, l'affichage des informations pour l'utilisateur et l'administrateur, etc.).

L'étape de documentation. La documentation sur la terminologie du droit communautaire a résidé en l'établissement des sources qui pourraient fournir des informations utiles pour l'ITeC, la collecte des sources, des données de ces sources, etc.

La méthode de collecte des données prévoit premièrement la détermination des sources documentaires qui dans le cas de l'ITeC sont:

- Dictionnaires généraux, dictionnaires spéciaux, vocabulaires, lexiques et glossaires concernant le langage du droit, le langage juridique communautaire; dictionnaires et lexiques bilingues; différentes BDT; dictionnaires étymologiques; dictionnaires des acronymes, synonymes, antonymes, etc.
- Monographies, ouvrages et articles divers sur le droit communautaire, le langage du droit;
- La législation européenne et nationale, etc.

BDD-A5722 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 04:22:41 UTC)

L'étape de documentation prévoit aussi la méthode d'évaluation des données. Les données obtenues sont soumises à l'évaluation dans le but d'exclure celles erronées et inadéquates selon les critères d'évaluation: l'autorité et la crédibilité de l'auteur de la source, l'actualité du document, la qualité du document (original, traduction), etc.

La méthode d'enregistrement des données prévoit l'enregistrement de toutes les données concernant le terme. Dans le cas de l'ITeC les données ont été sélectionnées et enregistrées selon la structure de la fiche. La fiche de l'ITeC contient:

- Données concernant le terme: la forme de base du terme, la catégorie grammaticale, l'étymologie, etc.;
- Données concernant le concept: définition, polysémie, etc.;
- Données à caractère d'organisation: sources utilisées, la date d'enregistrement du terme, etc.

L'étape de synthèse. A cette étape a lieu l'introduction des données dans les fiches terminologiques qui organisent la BDT sous forme de collection de fiches. La fiche terminologique est le produit de base du terminographe.

Dans le cas de l'ITeC la fiche a un schéma assez ambitieux, qui prévoit une collecte des informations de longue durée. La fiche de l'ITeC contient les champs suivants: Terme, Catégorie grammaticale, Etymologie, Définition, Traduction (Româna), Traduction (English), Traduction (Русский), Polysémie, Synonyme(s), Antonyme(s), Hyponyme(s), Hyperonyme(s), Contexte (Français), Contexte (Româna), Phraséologismes juridiques (Français), Phraséologismes juridiques (Româna), Abréviation, Commentaires encyclopédiques, Auteur, Date de rédaction (Figure 3).

Terme:	***Droit communautaire***
Catégorie grammaticale:	n. m.
Définition:	Au sens étroit du terme, le droit communautaire est constitué par les traités constitutifs (droit primaire) ainsi que par les règles contenues dans les actes pris par les institutions communautaires en application de ces traités, à savoir règlements, directives, etc. (droit dérivé). Au sens large, le droit communautaire englobe l'ensemble des règles de droit applicables dans l'ordre juridique communautaire. Il s'agit donc également des droits fondamentaux, des principes généraux du droit, de la jurisprudence de la Cour, du droit issu des relations extérieures des Communautés ou encore du droit complémentaire issu des actes conventionnels conclus entre les États membres pour l'application des traités (*Glossaire Scadplus*, www.europa.eu).
Etymologie:	lat. *directum*; *communis*.
Traduction (Română):	drept comunitar, dreptul Uniunii Europene
Traduction (English):	Community law
Traduction (Русский):	коммунитарное право, право Европейского союза
Polysémie:	-
Synonyme(s):	droit de l'Union Européenne
Antonyme(s):	droit national
Hyponyme(s):	l'application du droit communautaire; contrôle de l'application du droit communautaire*
Hyperonyme(s):	Droit
Contexte (Français):	A la différence des autres actes de droit dérivé, l'effet direct des règlements est inscrit dans le traité, l'article 249 CE soulignant qu'il est „obligatoire dans tous ses éléments et directement

BDD-A5722 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 04:22:41 UTC)

	applicable dans tous les Etats membres". La Cour a encore renforcé ce principe car „en raison de sa nature même et de sa fonction dans le système des sources du droit communautaire (le règlement) produit des effets immédiats et est, comme tel, apte à conférer aux particuliers des droits que les juridictions nationales ont l'obligation de protéger" (Dollat, Patrick. *Droit européen et droit de l'Union européenne*, 2-ième édition, Sirey, Dalloz, Paris, 2007, p. 251).
Contexte (Română):	Regulile statuate în această materie prin jurisprudenţa Curţii de la Luxemburg, acceptate, într-o formă sau alta, în sistemele de drept ale statelor membre, reprezintă adevărate linii directoare pentru autorităţile naţionale, în primul rând pentru instanţele de judecată, chemate să garanteze respectul dreptului comunitar (Nicolescu, Cristina-Mihaela. *Jurisprudenţa Curţii de Justiţie a Comunităţilor Europene cu privire la prioritatea de aplicare a dreptului comunitar asupra dreptului intern al statelor membre* // Revista română de drept comunitar, nr. 4, 2008, p. 93).
Phraséologismes juridiques (Français):	appliquer les règles du ~; respecter le principes du ~; violer les normes du ~; étudier les sources du ~; les éléments constitutifs du ~; l'interprétation du ~; clause propre au ~; etc.
Phraséologismes juridiques (Română):	a aplica regulile dreptului comunitar; a respecta principiile ~; a încălca normele ~; a studia izvoarele ~; elementele constitutive ale ~; interpretarea ~; clauză proprie ~; etc.
Abréviation:	-
Commentaires encyclopédiques:	Supérieur au droit national (même constitutionnel), le droit communautaire a des effets contraignants à l'égard des Etats membres et de leurs ressortissants, et apporte une protection juridique unifiée à tous les citoyens européens. Sa primauté implique que les règles et les actes de droit national ne peuvent contredire les règles de droit communautaire. En cas de conflit, ce sont ces dernières qui s'appliquent et doivent être respectées. L'application de ce principe peut ainsi conduire à écarter une norme nationale au profit d'une norme communautaire. Ce principe, qui ne figure pas dans le texte des traités, a été consacré par l'arrêt Costa du 15 juillet 1964. Le juge national se voit soumis à l'obligation de faire prévaloir cette primauté, quels que soient les obstacles de son propre droit interne. Cette obligation, qui s'étend à la totalité des normes communautaires, primaires ou dérivées, à l'encontre de toutes les normes nationales, même constitutionnelles, a été clairement affirmée par l'arrêt Simmenthal du 9 mars 1978. Elle s'impose à l'ensemble des autorités nationales, y compris les autorités décentralisées telles que les collectivités territoriales (*La primauté du droit communautaire sur les droits nationaux*, http://www.touteleurope.fr/fr/organisation/droit-communautaire/l-essentiel-du-droit-communautaire.html).
Auteur:	L.H.
Date de rédaction:	18/02/2009

Figure № 3. Fiche terminologique de la BDT InfoTerminographe Communautaire.

La fiche est aussi unilingue, la langue principale étant le français.

BDD-A5722 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 04:22:41 UTC)

Les termes marqués d'un astérisque (*) pointent vers une autre fiche terminologique. Les boîtes et les filtres de recherche sont placés sur l'interface de l'ITeC.

L'utilisateur peut obtenir la fiche terminologique sur support papier à l'aide de l'option IMPRIMER.

L'utilisateur trouvera aussi les rubriques suivantes: *A propos de l'ITeC* (la description de la BDT), *Mode d'emploi* (le guide d'utilisation), *Corpus* (collection quadrilingue des actes européens: traités, chartes, etc.), *Contactez-nous* (assure le lien entre l'utilisateur et l'administrateur).

A la disposition de l'administrateur sont mises les options: *Recherche, Modifier le contenu de la fiche terminologique, Supprimer, Ajouter un nouveau terme, Rédacteur des fiches, Enregistrer, Retour*.

L'étape finale. A cette étape a lieu la présentation publique de l'ITeC: sa spécificité, ses offertes, ses atouts, les statistiques, etc.

La livraison du produit à l'utilisateur prévoit dans peu de temps l'installation du programme dans les salles de traduction spécialisée de la faculté des langues étrangères de l'ULIM, la médiatheque universitaire. Pour le public large il sera disponible en ligne.

A la fin de toutes ces étapes l'activité du terminographe n'est pas du tout terminée, car la mise à jour de la BDT doit être effectuée constamment pour disposer des informations vraiment utiles. La date de la dernière mise à jour est affichée sur l'interface de l'ITeC.

Dans un proche avenir, nous nous proposons les activités suivantes:

- documentation permanente en vue d'ajouter de nouveaux termes ou d'enrichir les fiches existentes;
- modification de la configuration de la fiche terminologique par l'ajout des champs pour les équivalents en allemand et espagnol;
- création des groupes de travail (y compris étudiants du cycle licence et mastère);
- transformation de la fiche terminologique en fiche plurilingue;
- collaboration avec les terminologues autochtones et étrangers;
- consultation avec les spécialistes du domaine communautaire.

Tout le long de l'élaboration de l'ITeC, les offertes de l'informatique ont été largement utilisées, ce qui a contribué sûrement à l'utilité et la qualité du produit.

ITeC n'a pas été créé pour remplacer les BDT existantes. L'auteur de l'ITeC propose à toutes les structures intéressées de prendre ces données pour enrichir leurs propres bases.

Finalement, nous considérons que ce projet contribuera au développement harmonieux du technolecte communautaire.

BIBLIOGRAPHIE

Galinski, Ch., *Recent Developments of Terminology. From the Theory to Terminological Knowledge Engineering*. In Cabre, M.T., *La lingüística aplicada: noves perspectives, noves professions, noves orientacions*, Fundació caixa de pensions i Publicacions Universitat de Barcelona, Barcelona, 1990

Wüster, E., *L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des choses*. In Rondeau, G. et H. Felber (red.), *Textes choisis de terminologie. 1.Fondements théoriques de la terminologie*, GIRSTERM, Québec, 1981

BDD-A5722 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 04:22:41 UTC)